

Municipalité

Case postale
1401 Yverdon-les-Bains

Date : 3 octobre 2025
N/réf. : mah

AVIS AUX ELECTRICES ET ELECTEURS DE LA COMMUNE D'YVERDON-LES-BAINS

Nous informons les électriciens et électeurs de la Ville d'Yverdon-les-Bains qu'en date du 2 octobre 2025, le Conseil communal a accepté les préavis suivants :

- **PR25.20PR** concernant une demande de crédit d'investissement de CHF 275'000.- pour la réalisation de la phase 1 du projet de réaménagement du parc des Quatre-Marronniers cofinancé par la Fondation Hopp-la, par le COSY et par Promotion Santé Suisse et une demande de crédit d'étude de CHF 54'000.- pour le développement de la phase 2 du projet, art. 4, 5 et 6 amendés
- **PR25.25PR** concernant une demande de crédit d'étude de CHF 355'000.- pour la mise en œuvre d'une procédure de mandat d'études parallèles (MEP) et l'élaboration du plan d'affectation « Industrie », dans le secteur du PDL « Gare-Lac »

*Le référendum peut être demandé contre les décisions ci-dessus dans les **dix jours** à dater de la publication du présent avis, en respectant les dispositions de l'article 163 al. 1 de la loi du 5 octobre 2021 sur l'exercice des droits politiques (LEDP). Si la demande de référendum satisfait aux exigences, la Municipalité prendra formellement acte de son dépôt et autorisera la récolte des signatures requises ; le titre et le texte de la demande de référendum seront affichés au pilier public (art 163 al. 3 LEDP). Le délai de récolte des signatures sera de 30 jours dès l'affichage de l'autorisation de récolte des signatures prévu à l'art 163 al. 3 LEDP (art. 164 al. 1 LEDP).*

MUNICIPALITE
D'YVERDON-LES-BAINS

Pilier public du 3 au 13 octobre 2025